Tréguennec
NEC PLUS ULTRA

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 029-212902928-20260321-2026_19-DE

Date de convocation :
16 mars 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 9
Nb de procurations : 2
Nb de votants : 11

L'an deux mille vingt-six, le samedi vingt et un mars à quatorze heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente.

Etaient présents : Jean-Daniel MAO, Emmanuelle BARGAIN, David CARVAL, Bertrand GRABOWSKI, Sophie MAXIMIN, Loïc LE BRUN, Monique BARSACQ, Stéphane MOREL et Nolwenn GUIZIOU.

Etaient absents représentés : Agathe RAMPILLON a donné pouvoir à Loïc LE BRUN et Max HURDEBOURCQ a donné pouvoir à Monique BARSACQ.

Etaient absents non représentés :

Secrétaire de séance : Nolwenn GUIZIOU

2026-19 Elections des adjoints

Monsieur le Maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.
Chaque liste doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.
Si, après deux tours de scrutins, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.
En cas d'égalité de suffrage, les candidats de la liste dont la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.
Une liste de 3 candidats conduite par David CARVAL est déposée ;
A l'issue du 1 er tour de scrutin, les résultats sont les suivants :
Nombre de votants : 11
Nombre de suffrages déclarés nuls : 2
Nombre de suffrages blancs : 0
Nombre de suffrages exprimés : 9
Majorité absolue : 6
La liste conduite par David CARVAL a obtenu 9 voix.

Par conséquent, sont proclamés adjoints et immédiatement installés, les candidats figurant sur la liste conduite par David CARVAL, dans l'ordre suivant,

David CARVAL
Sophie MAXIMIN
Bertrand GRABOWSKI

Vote : 9 voix pour — 2 nuls

Pour extrait conforme certifié exécutoire,

Le Maire,
Jean-Daniel MAO

